

- P2** Restaurer la continuité écologique au niveau des petits ouvrages hydrauliques
- P3** Gestion des zones humides - Interview
- P4** Actualités des maîtres d'ouvrages

La dynamique est pleinement engagée !

Visant le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne amont, le programme « Sources en Action - Contrat Territorial Vienne amont 2011-2015 » est désormais arrivé à mi-parcours.

L'élan a été donné, les actions se multiplient et l'heure est déjà au bilan des premières initiatives prises pour améliorer la qualité des cours d'eau.

Certains volets du programme montent en puissance, tels que la restauration de la continuité écologique au niveau des petits ouvrages hydrauliques (voir article page 2) ou la gestion des zones humides (voir article page 3) et les résultats sont encourageants.

En outre, un avenant en 2013 a permis l'actualisation du programme et l'intégration de deux nouveaux maîtres d'ouvrages : les communes de la Croisille-sur-Briance et de Saint-Dizier-Leyrenne, qui mettront en œuvre des actions pour améliorer la continuité écologique au niveau des plans d'eau communaux. Les différents intervenants du programme « Sources en action », maîtres d'ouvrages, partenaires techniques et financiers sont donc plus mobilisés que jamais pour poursuivre la dynamique engagée depuis la signature du contrat en 2011.



Restaurer la continuité écologique au niveau des petits ouvrages hydrauliques

(Fabien CHAIX - Syndicat mixte Monts et Barrages)

Un diagnostic mené sur plus de 500 km de cours d'eau

En 2008, un inventaire a permis de recenser environ 1000 ouvrages hydrauliques sur plus de 500 km de cours d'eau. Buses, radiers de ponts, anciennes digues, prises d'eau pour levades, moulins, étangs peuvent constituer des obstacles à la continuité écologique des cours d'eau. C'est pourquoi, dans le cadre du programme « Sources en Action », un budget de 210 000€ est prévu sur 5 ans pour la restauration de la continuité écologique au niveau d'ouvrages prioritaires.

Une sensibilisation des propriétaires de petits ouvrages hydrauliques

Le travail préalable à tout aménagement est l'identification du ou des propriétaires des parcelles concernées à partir des données cadastrales compilées et numérisées. Les aménagements sur les ouvrages publics (passages de routes, ponts, etc.) sont priorités afin de réaliser des chantiers vitrines. L'animation auprès des propriétaires, publics comme privés, consiste alors à les sensibiliser sur l'intérêt d'une intervention à travers une prise de conscience des enjeux écologiques, les obligations réglementaires existantes et les aides techniques et financières apportées par la collectivité.

Le diagnostic de l'ouvrage et le dimensionnement de son aménagement

Différents types d'aménagements (passe à bassins, rampe à enrochements, pré-barrage etc.) sont proposés en fonction du diagnostic. Celui-ci est réalisé à partir :

- de mesures topographiques sur l'ouvrage mais également en amont et en aval sur le cours d'eau,
- de la prise en compte de plusieurs paramètres : implantation et géométrie de l'ouvrage (pente, rugosité etc.), espace disponible, hauteur de chute à franchir, débits du cours d'eau etc.,
- et enfin, des exigences des espèces piscicoles ciblées.

Les préconisations en vigueur, basées sur la bibliographie de référence*, sont ainsi suivies afin de déterminer le dimensionnement précis de l'ouvrage. En outre, une modélisation 3D avec le logiciel « googlesketchup », permet :

- de visualiser l'aménagement d'un point de vue paysager,
- d'anticiper sur les difficultés d'implantation,
- de vérifier les niveaux d'eau aux différents débits et la compatibilité hydraulique de l'aménagement avec les exigences des espèces.

Les schémas créés peuvent également illustrer un cahier des charges ou être présentés aux partenaires techniques et financiers. Concernant les matériaux, le choix a été fait de privilégier la rusticité et la disponibilité à proximité (blocs, pierres, bois) afin de limiter l'utilisation de béton. Enfin, les services de l'État (DDT et ONEMA) sont sollicités pour validation technique et administrative du projet.

* *Passes à poissons, expertise et conception des ouvrages de franchissement, CSP - Guide technique pour la Conception des passes « naturelles », GHAAPE, 2006*

Ces interventions peuvent consister en une suppression de l'obstacle (option pérenne et efficace incitée financièrement par la collectivité) ou en la proposition d'aménagements rustiques (pour le cas des franchissements routiers notamment). Enfin, avant le démarrage du projet, une convention est signée entre le propriétaire et le maître d'ouvrage afin de fixer les engagements de chacun.

Le radier du pont de Champagnat sur le ruisseau du Lauzat avant, pendant et après les travaux.



La réalisation des travaux

Le Syndicat mixte Monts et Barrages réalise les travaux en collaboration avec un chantier d'insertion piloté par l'association Relais Infos Services (solution à la fois sociale et financièrement économique). Pour les cas plus complexes, des entreprises de travaux publics sont commanditées par appels d'offres.

Malgré la quantité de travail que cette stratégie nécessite (diagnostic et dimensionnement en interne, préparation et suivi du chantier, rédaction des cahiers des charges, etc.), les aménagements restent peu onéreux pour le propriétaire et la collectivité.

À ce jour, six ouvrages de franchissement ont été réalisés et permettent à des espèces comme la truite fario, d'accéder à des zones favorables à sa reproduction.

Modélisation des pré-barrages et travaux finis sur le ruisseau de Courtiaux



Gestion des zones humides : des actions de restauration au partage des expériences

(Erwan HENNEQUIN - Conservatoire d'espaces naturels du Limousin)

Une densité importante de zones humides et des fonctions essentielles

Les zones humides (prairies humides, tourbières ou boisements humides) couvrent plus de 10 % du territoire du programme « Sources en action » et représentent 25 000 ha. Véritables richesses naturelles de ce territoire de têtes de bassin, elles sont présentes principalement au niveau des nombreuses sources et dans les fonds de vallées. Directement connectées aux cours d'eau, elles jouent notamment un rôle essentiel de régulation des débits et de filtre physique en retenant les matières en suspension transportées par les eaux de ruissellement. L'ensemble des diverses fonctions qu'elles remplissent participe à l'amélioration et la préservation de la qualité des masses d'eau du territoire. L'objectif général poursuivi par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) du Limousin est de restaurer et préserver les zones humides et leurs fonctionnalités.

Une gestion des zones humides réparties sur 25 sites

Entamées depuis 2002 dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature sur le Plateau de Millevaches, les actions de restauration et d'entretien de zones humides tourbeuses ont été poursuivies à partir de 2011 dans le programme « Sources en action ». Cet engagement se concrétise par un réseau de plus de 25 sites représentant une surface de zones humides gérées de plus de 315 hectares. D'importants travaux de génie écologique (bûcheronnage, décapage etc.) et de reconquête pastorale (clôtures, points d'abreuvement, passerelles de franchissement de cours d'eau etc.) ont été menés sur plus de 80 hectares de zones humides réparties sur différents sites tels que le Tronchet (voir interview). Une majorité de ces travaux est réalisée par des prestataires du Conservatoire et bénéficie ainsi directement aux entreprises locales (montant engagé de plus de 130 000 € depuis le début de « Sources en action »).



Interview de Fabien Mazaleytrat, exploitant agricole à Tarnac (19) et membre du Réseau Zones Humides

Comment avez-vous connu le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) et le Réseau Zones humides (RZh) mis en place ?

Nous avons été contactés par le CEN Limousin pour savoir si nous étions intéressés par une mise à disposition de terrains, mitoyens à notre propriété sur la commune de Viam et dont le CEN assurait la gestion. Je connaissais leurs activités par mon beau père (agriculteur aussi) qui loue du terrain au CEN. Une rencontre avec les techniciens du CEN m'a ensuite permis de découvrir le RZh.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de valoriser les zones humides dans votre système d'exploitation ?

Ces milieux n'étaient pas mis en valeur. Cependant, plusieurs épisodes de sécheresse m'ont amené à réfléchir à l'adhésion au Réseau Zones Humides afin d'assurer l'approvisionnement en eau de certaines parcelles de mon exploitation. En effet, comme j'ai peu de terres avec des points d'eau pour mes bêtes, je suis obligé d'utiliser l'eau de la

La mise en réseau des gestionnaires

L'animation menée sur le terrain est également l'occasion de développer le réseau de gestionnaires de zones humides que le Conservatoire anime depuis 2005 (voir encadré). Ainsi, ce contrat illustre parfaitement la stratégie de l'association qui vise, sur un même territoire, à combiner :

- les actions de maîtrise foncière ou d'usage (cœur de métier des conservatoires d'espaces naturels),
- et la mise en place d'une assistance technique auprès de divers partenaires (exploitants agricoles, collectivités locales, propriétaires forestiers ou particuliers).

Le Réseau Zones Humides en Limousin



Initiées en région Midi-Pyrénées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dès la fin des années 90, les Cellules d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH) ont pour objectif de répondre à la dégradation persistante des zones humides sur les territoires. Ces dispositifs allient d'une part, des missions d'animation et de conseils de terrain et d'autre part, des démarches individuelles d'adhésion à un réseau de gestionnaires basé sur le volontariat. Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin anime une de ces CATZH depuis 2005, initialement sur le département de la Corrèze. En 2011, il prend le nom de Réseau Zones Humides en Limousin (RZh) à l'occasion de son extension sur le bassin Loire-Bretagne via le programme « Sources en action ». Aujourd'hui, plus de 80 gestionnaires régionaux (représentant 600 ha de zones humides) sont accompagnés par le Conservatoire.



commune afin d'abreuver les animaux, ce qui représente un coût non négligeable sur une année. Le Réseau peut m'apporter une aide à l'installation ou à l'aménagement de points d'abreuvement. Il peut également m'aider à remettre en état d'anciens prés en bordures de pacages qui, une fois convenablement restaurés, pourront constituer des surfaces de pâturage supplémentaires.

Quelle est la plus-value de l'accompagnement du CEN Limousin dans le cadre du programme « Sources en Action » ?

Pour moi, les actions du CEN, et par extension l'accompagnement qu'il nous apporte, est un soutien au développement de nos exploitations. Nos anciens savaient utiliser et travailler avec les zones humides. Ces habitudes ont été perdues avec le temps (évolution du matériel permettant de défricher et ainsi travailler des terres plus aisément par exemple) mais nous avons tout à gagner à retrouver certaines de ces habitudes et pratiques pour mettre en valeur le potentiel de chaque exploitation.

Quelques actualités des maîtres d'ouvrages

■ Syndicat Mixte Monts et Barrages

Afin de suivre l'augmentation du nombre d'actions programmées jusqu'en 2015, le Syndicat Monts et Barrages a recruté un troisième chargé de mission « gestion de cours d'eau » dans le cadre de l'avenant 2014 de « Sources en action ».

Contact : Fabien Chaix
eau-aménagement@monts-et-barrages-en-limousin.fr

■ Communauté de communes de Bourgueuf - Royère de Vassivière

Le salon « L'eau dans tous ses états » est organisé le 7 et 8 novembre 2014 à Bourgueuf. La première journée sera dédiée au public scolaire et la seconde, au grand public. À travers des ateliers ludiques et participatifs, le public sera amené à découvrir différents aspects de la ressource en eau et des milieux associés.

Contact : Peggy Chevilley
environnement@ccbrv.fr

■ Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de la Haute-Vienne

Dans l'objectif de restaurer la continuité écologique sur les ruisseaux, un chantier d'envergure sera mené en 2014 sur le ruisseau de Chaud, affluent de la Vienne sur la commune de Nedde et qui constitue un potentiel important pour la reproduction des truites fario. Le remplacement d'une buse infranchissable par un nouvel ouvrage permettra de restaurer la libre circulation des poissons. Un suivi des frayères évaluera l'efficacité des travaux.

Contact : Stéphanie Charlat
federation-peche87@wanadoo.fr

■ Communauté de communes Creuse Thaurion Gartempe

La CIATE poursuit ses efforts pour la reconquête du bon état des eaux sur son territoire et notamment son volet agricole. En 2013, 14 points d'abreuvement et plus de 3,5 km de clôture ont été mis en place. Sur la petite Leyrenne, en complémentarité des aménagements agricoles, une cinquantaine d'arbres ont été implantés pour recréer une ripisylve. Une restauration de berges a été réalisée à l'aide de fascines de saules.

Contact : Alex Carré
service.environnement@ciate.net

■ EPTB Vienne

Une vidéo de présentation du programme « Sources en action » a été réalisée en 2013 avec l'assistance de l'agence de communication *L'Effet Papillon*. Différentes étapes ont été conduites depuis la conception du projet jusqu'aux phases de réalisations d'images et d'interviews par la société KOOX Productions. D'une durée d'environ 15 minutes, la vidéo présente les différents enjeux de ce territoire de têtes de bassin et les nombreuses actions portées par les maîtres d'ouvrage du programme. La vidéo est en ligne sur le site www.sourcesenaction.fr

Contact : Cédric Malraison
c.malraison@eptb-vienne.fr

■ Communauté de communes Creuse Grand Sud

Depuis le 1er janvier 2014, les communautés de communes d'Aubusson Felletin et du Plateau de Gentioux ont fusionné pour créer la communauté de communes Creuse Grand Sud. Le programme d'actions initié par la CC Plateau de Gentioux sera ainsi désormais mis en œuvre par ce nouveau regroupement intercommunal.

Contact : Leslie Matabon
spanc-riviere.plataugegentoux@orange.fr

■ PNR de Millevaches en Limousin

L'élaboration de la prochaine Charte territoriale du PNR met l'accent sur la ressource en eau au regard de la responsabilité des têtes de bassins de la montagne limousine sur les territoires aval. Le programme « Sources en action », cité comme exemplaire en terme de pluridisciplinarité d'actions et de jeux d'acteurs, se veut reconductible dans le temps et sur d'autres bassins hydrographiques pour allier durablement la gestion des milieux aquatiques aux usages multiples. Toutes les infos sur :

<http://chartepnrmillevaches.wordpress.com/>

Contacts :

Laurianne Laguna
charte@pnr-millevaches.fr

Guillaume Rodier
g.rodier@pnr-millevaches.fr



Pour plus de renseignements : www.sourcesenaction.fr

Etablissement Public
du Bassin de la Vienne

EPTB Vienne
3 place du 11 Novembre
87220 FEYTIAT
05 55 06 39 42
Contact : Cédric Malraison
c.malraison@eptb-vienne.fr



PNR de Millevaches en Limousin
Le Bourg
23340 GENTIUX-PIGEROLLES
05 55 67 97 90
Contact : Guillaume Rodier
g.rodier@pnr-millevaches.fr

Le programme « Sources en action » est financé par :

